Lier une visioconference a un evenement

Cette page n'est plus actualisée. À partir de BlueMind 4.8, veuillez consulter la **nouvelle documentation BlueMind**

Présentation

BlueMind 4.5 propose la possibilité de lier des visioconférences à des événements : création à la volée lors de la création et de l'édition de l'événement, suppression, accès direct par lien pour les participants.

Les systèmes actuellement compatibles sont :

- BlueMind Video (service SAAS intégré depuis BlueMind 4.6.0)
- Jitsi (service externe)
- StarLeaf (service externe)

Cette fonctionnalité doit tout d'abord être installée par les administrateurs qui la mettent à disposition des utilisateurs.

Sur cette page :

- Présentation
- Ajouter une visioconférence à un événement
- Accéder à la visioconférence
- Dissocier une visioconférence
- Appareils mobiles

En relation :

Les événements
Visioconférence intégrée

Ajouter une visioconférence à un événement

Dans le formulaire de création d'un événement, onglet Informations, cliquer sur le bouton "Ajouter une visioconférence" :

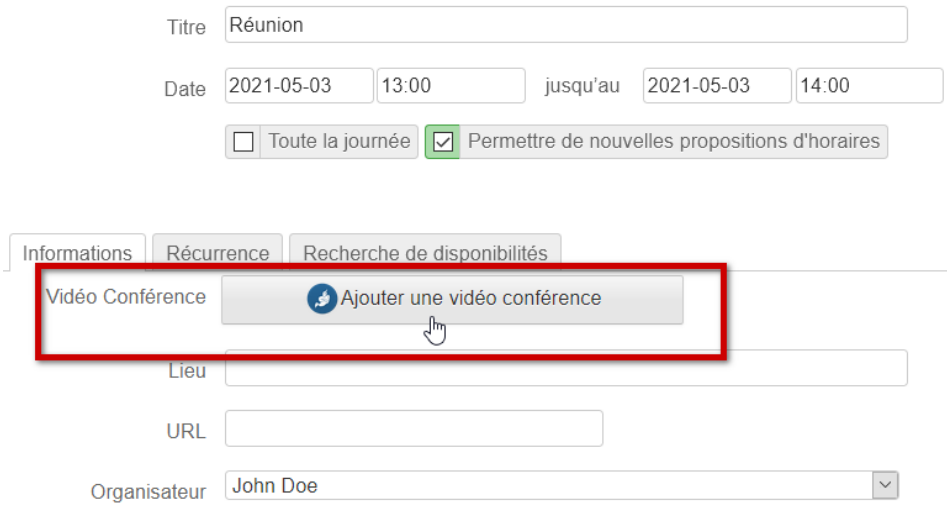

Après une information de réservation en cours (peut durer quelques secondes), un lien est ajouté à l'événement, avec un texte d'accompagnement s'il a été paramétré par les administrateurs :

2 icônes sont disponibles à côté de l'événement :

- X la croix permet de supprimer une visioconférence de l'événement
- les fichiers servent à copier l'adresse dans le presse-papier de l'ordinateur

Le lien est effectif dès l'instant où il est généré, même si l'événement n'est pas enregistré

Accéder à la visioconférence

Le lien et la description sont visibles et fonctionnels dans l'email d'invitation reçu par les invités :

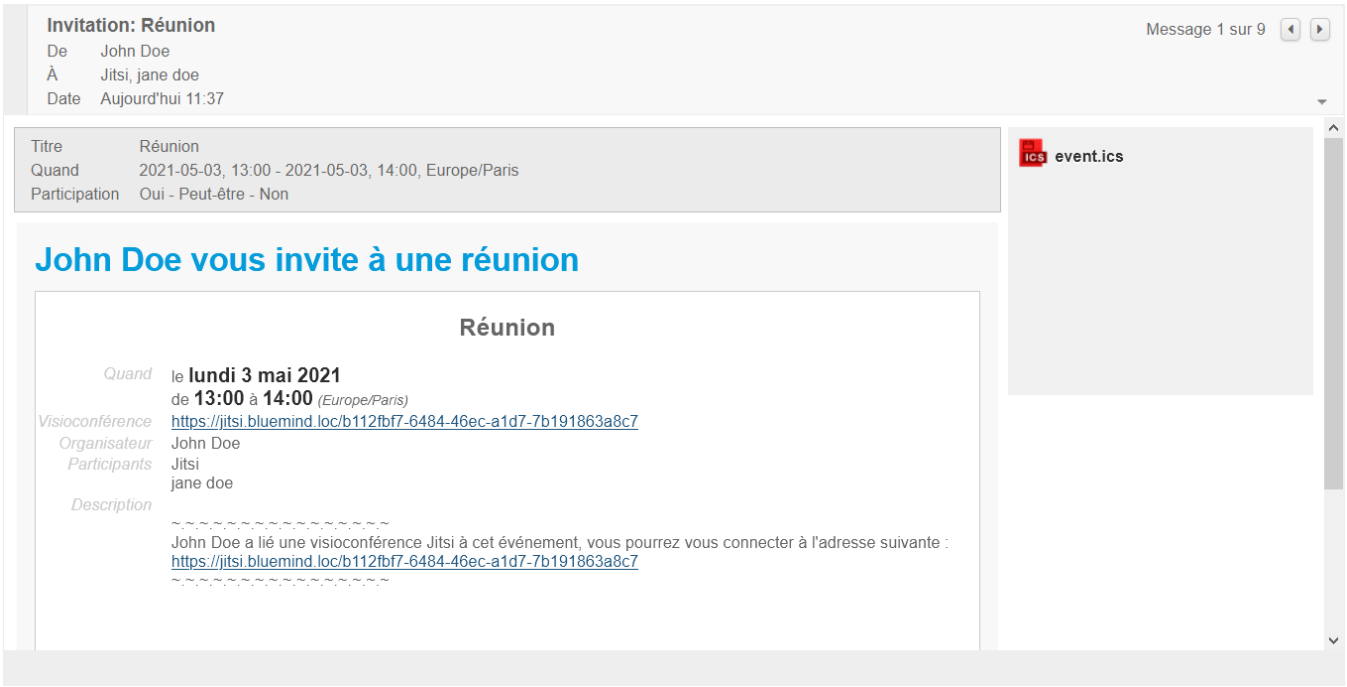

Ces éléments peuvent aussi être retrouvés dans la popup d'information de l'événement, dans le calendrier de chaque participant (organisateur et invités) :

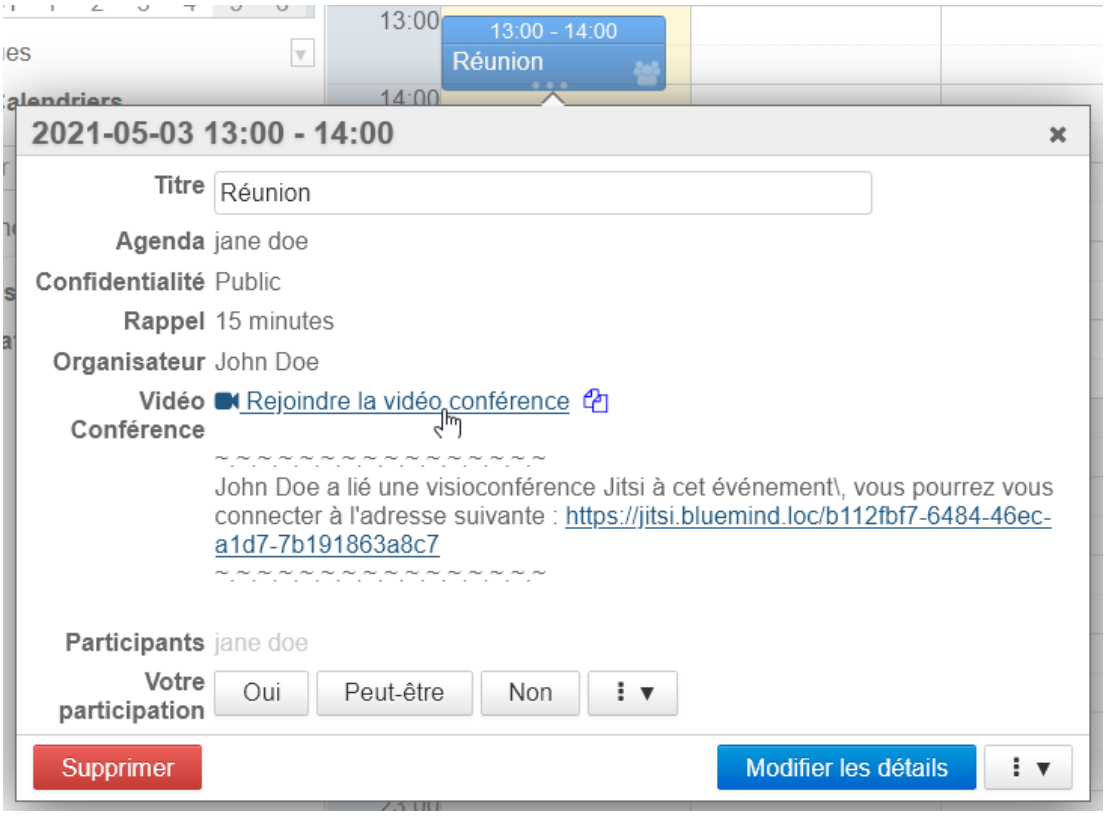

⚠ Le lien peut être copié et transféré, toute personne disposant du lien pourra accéder à la visioconférence.

Nouveau webmail

Dans le nouveau client de messagerie en ligne BlueMind la visioconférence peut être accéder grâce au bandeau présent en en-tête du mail d'invitation :

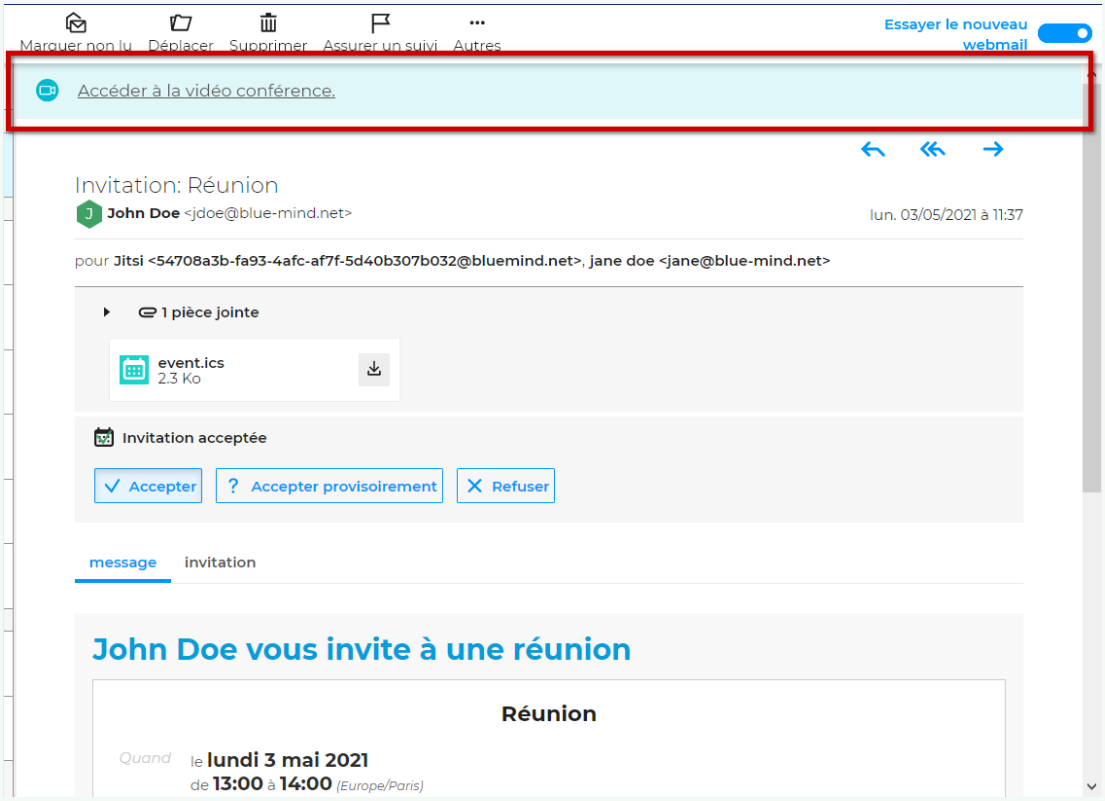

En plus du message, qui se présente comme précédemment, les informations peuvent aussi être retrouvées dans l'onglet "Invitation" présentant tous les détails de l'événement :

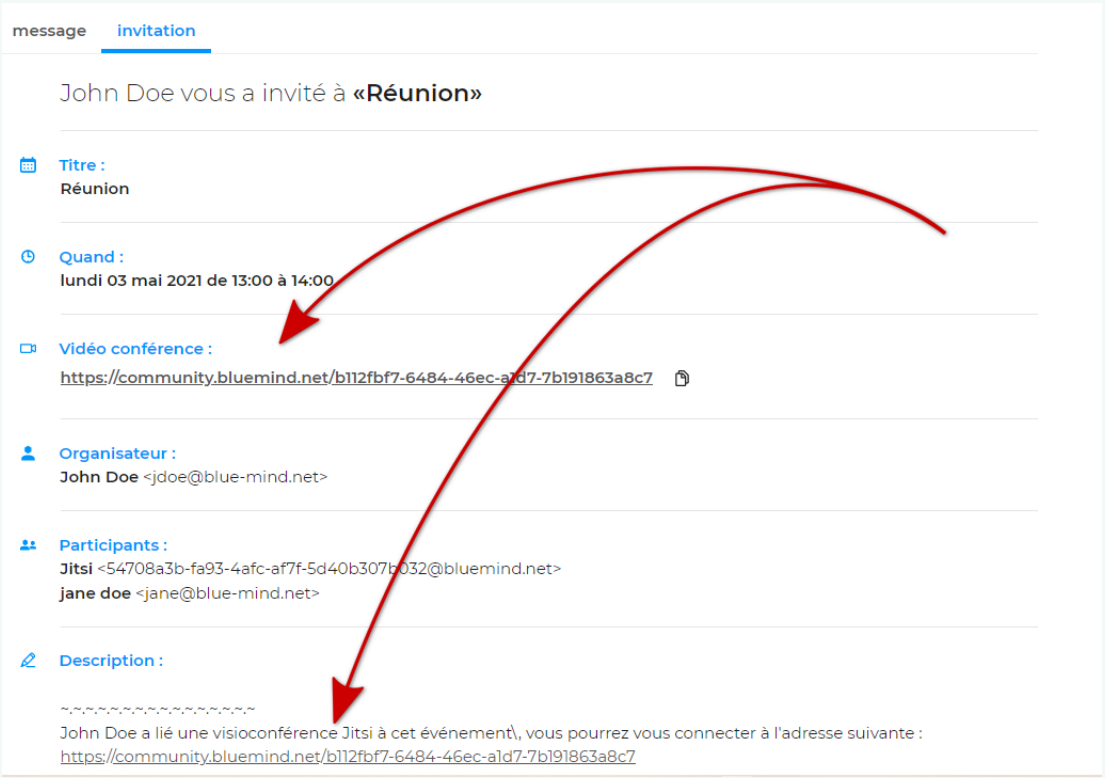

Dissocier une visioconférence

A tout moment, l'organisateur peut éditer son événement et supprimer le lien de visioconférence en cliquant sur l'icône croix à côté de celui-ci.

Le lien sera toujours valide, l'utiliser mènera bien à une visioconférence, mais il ne sera plus visible dans les informations de l'événement dans l'agenda de l'organisateur et des participants.

Appareils mobiles

Depuis les appareils mobiles connectés en EAS, il est possible de générer un lien de visioconférence en invitant la ressource à l'événement : le lien sera généré par le serveur lors de l'enregistrement de l'événement.